

DOSSIER DE PRESSE

Séance plénière du lundi 12 novembre 2018

VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE 2 ET DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Les conseillères et conseillers départementaux se sont réunis en séance plénière, ce lundi 12 novembre 2018, autour de questions financières, pour étudier la décision modificative n°2 puis débattre des orientations budgétaires pour 2019 (DOB, page 2).

Fidèle aux engagements pris par la majorité en début de mandat, **Jean-Luc Gleyze**, président du Département, a affirmé une nouvelle fois le choix de **ne pas augmenter les impôts des girondins**, tout en garantissant la **stabilité budgétaire** de la collectivité et en **maintenant les investissements** promis (1 milliard d'euros sur la mandature) dans une situation d'incertitude budgétaire et institutionnelle.

Les choix du Gouvernement vis-à-vis des collectivités territoriales **mettent la Gironde dans une situation difficile**. Le Département est appelé à respecter une limitation drastique de l'augmentation de son budget alors que l'Etat, malgré ses promesses, ne compense pas totalement les charges qu'il lui a transférées (RSA, numérique, accueil des mineurs étrangers). L'anticipation du budget est compliquée par la réforme annoncée de la fiscalité locale sans précision et par l'évocation d'une métropolisation de certains Départements.

La décision modificative n°2 (DM2)

La décision modificative de fin d'exercice enregistre les dernières évolutions budgétaires de l'année.

La DM2 de l'exercice budgétaire 2018 se caractérise par des recettes nouvelles, une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement pour compenser la progression des dépenses sociales et une adaptation des dépenses d'investissement.

Les recettes supplémentaires enregistrées représentent 8,9 M€.
Essentiellement en raison de la compensation partielle par l'Etat de la prise en charge des mineurs non accompagnés (4,6 M€) et de la taxe d'aménagement (+ 2 M€).

Les dépenses ont augmenté de 8,9 M€

On peut noter une augmentation de 8,9 M€ sur le volet social (dont 7 M€ consacrés à l'hébergement personnes âgées ou handicapées et des enfants et 3 M€ pour la prestation de compensation du handicap et le revenu de solidarité active).

Contacts presse

Typhaine Cornacchiari : 05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44 - typhaine.cornacchiari@gironde.fr
Laurent Gazal : 05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - l.gazal@gironde.fr

Site : Gironde.fr - Facebook : [Département de la Gironde](#) - Twitter : [@gironde](#)

Débat d'orientations budgétaires (DOB)

Le débat d'orientations budgétaires, préalable à la préparation du budget primitif 2019, permet de réfléchir à la trajectoire financière que les élus souhaitent donner à l'action du Département.

L'horizon budgétaire est particulièrement incertain avec le lancement de la réforme de la fiscalité locale et les annonces d'évolution de l'organisation territoriale entre certaines Métropoles et Départements. Ces incertitudes tant budgétaires qu'institutionnelles impliquent cette année un débat sur les orientations budgétaires consacré exclusivement à la préparation du budget primitif 2019.

Le Département définit son orientation budgétaire selon quatre piliers :

- la poursuite de l'investissement (1 milliard sur la mandature)
- une capacité de désendettement à un niveau soutenable
- le maintien d'une épargne brute de 70 à 80 millions d'euros limitant le recours à l'emprunt
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement

Evolution prévisible des recettes

Les recettes de fonctionnement sont projetées à 1 587M€. Le produit des droits de mutation à titre onéreux pourrait atteindre 400M€ dans l'hypothèse du maintien d'une conjoncture favorable sur le marché de l'immobilier. La taxe sur le foncier bâti devrait dépasser les 350M€ en tenant compte d'un taux de fiscalité inchangé et d'une hausse des bases anticipée à 3,5%.

Dans ce contexte, **l'utilisation du levier fiscal n'est pas d'actualité**. Pour rappel, le taux d'impôt départemental actuel est de 17,46% (moyenne nationale 19,51%).

Evolution prévisible des dépenses

Les dépenses de solidarité sont réaffirmées comme une priorité et représenteraient en 2019 950 M€.

La participation allouée au SDIS sera revalorisée de 1%.

La dotation des collèges devrait progresser de près de 3% et les subventions prendront en compte un soutien sans précédent en faveur de l'emploi sportif. En 2019, la péréquation horizontale représentera une contribution de près de 50M€.

Au total, les dépenses de la section de fonctionnement devraient s'établir à 1 505M€.

Capacité d'investissement

Grâce à cette rigueur budgétaire, le soutien à l'investissement pourra être poursuivi afin de parvenir au milliard d'euros d'investissement réalisés sur la mandature. Dans ce contexte, notre capacité à investir sera d'environ 220M€ en 2019, avec notamment la montée en charge du plan collèges Ambition 2024.

L'épargne brute devrait être de l'ordre de 82M€.

A noter : une part importante de la programmation d'investissement est orientée vers les territoires (aides aux communes, logement, déploiement du très haut débit...). 28 M€ en faveur du bloc communal et 44 M€ de subventions.

Rapport sur le développement durable

Le Département de la Gironde est reconnu au plan national pour sa volonté d'aller au-delà du simple exercice réglementaire imposé, en questionnant ses impacts au regard des 17 Objectifs de développement durable de 2015.

Il ne s'agit plus seulement de « faire des actions développement durable » et de renseigner des indicateurs mais bien de transformer en profondeur toutes les actions du Département en questionnant sans concession les impacts sociaux et écologiques. Il ne s'agit plus seulement de faire des « petits pas » mais d'amplifier et de hâter les pas en pleine conscience de la gravité de la situation globale mais aussi des évolutions locales.

Une des nouveautés de ce rapport est la traduction des indicateurs nationaux dans le système d'information décisionnel du Département. Ce travail permettra de situer les politiques départementales dans leur contribution réelle à l'amélioration de la situation du territoire et de ses habitants, ainsi que leur contribution aux 17 objectifs de développement durable.

Soutien aux sinistrés de l'Aude

Lors des inondations du 15 octobre dernier, les habitants de l'Aude ont subi une catastrophe naturelle majeure qui nécessite d'importantes dépenses pour les collectivités locales.

Le Département de la Gironde souhaite apporter son soutien par l'attribution d'une aide d'un montant de 400 000 € en faveur du Département de l'Aude afin de financer les travaux de reconstruction du pont de Villegailhenc.

La solidarité s'exerce aussi entre les territoires.

Orientations départementales pour un aménagement commercial de la Gironde

Depuis 2012, le Département vise un développement commercial équilibré du territoire pour permettre la pérennité économique des projets commerciaux à long terme, tout en préservant le tissu commercial existant notamment dans les centres-bourgs.

Face au développement important des grandes et moyennes surfaces, au risque de friches commerciales, à la consommation foncière inutile et à l'aggravation des problèmes de vacance en centralité, le Département a lancé fin 2017 une concertation avec l'ensemble des acteurs. Il s'est appuyé sur un diagnostic urbain et commercial de la Gironde approfondi et décliné à l'échelle de chaque Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Les nouvelles O.D.A.C.33 entendent concilier le maintien d'un bon niveau de commerce en centralité, avec une offre de périphérie, lorsque celle-ci est pertinente, selon 4 principes :
1/ Veiller, à l'échelle des territoires SCoT, à l'équilibre entre l'évolution des m² supplémentaires en Grande et Moyennes Surfaces (GMS) et l'accueil de nouveaux habitants et emplois.
2/ Analyser les projets en fonction de leur impact en matière d'aménagement du territoire
3/ Veiller à l'insertion des projets dans l'environnement urbain et commercial pré-existant.
4/ Préserver la vocation des espaces commerciaux de centre-ville et de périphérie et favoriser leur attractivité.

La mise en œuvre opérationnelle de ces orientations poursuivra la sensibilisation et l'accompagnement des territoires pour garantir un développement équilibré du commerce, en lien avec les besoins réels. Un plan d'actions sur les 3 ans à venir et visant à faire vivre cette politique, au cœur de chacun des territoires sera proposé à la séance du Budget prévisionnel.

page 3

Contacts presse

Typhaine Cornacchiari : 05 56 99 65 26 - 06 18 18 22 44 - typhaine.cornacchiari@gironde.fr

Laurent Gazal : 05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - l.gazal@gironde.fr

Site : Gironde.fr - Facebook : [Département de la Gironde](#) - Twitter : [@gironde](#)